

Article publié le 14 janvier 2011 sur Blogue Mauricie :

<http://www.bloguemauricie.ca/2011/01/14/amorcer-un-virage-vert/>

Amorcer un virage vert

Le 7 décembre dernier, j'ai assisté à la remise d'attestations de Niveau 3 « Performance » dans le cadre du programme gouvernemental « ICI ON RECYCLE » pour trois établissements de la Mauricie. Il s'agit de la SADC de la MRC de Maskinongé, Uniprix André Tremblay et Marc Dontigny et Uniprix Yves Bordeleau et Julie Houle.

Le programme de reconnaissance « ICI ON RECYCLE » est né en réponse au mandat gouvernemental reçu par la société d'État RECYC-QUÉBEC de promouvoir, développer et favoriser une gestion responsable des matières résiduelles dans l'optique des 3RV. Notons que le concept des 3RV veut privilégier dans l'ordre la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles. Le programme permet notamment de faire connaître publiquement ses engagements en matière d'environnement, de faire la promotion de la participation des employés de l'organisme et de se faire reconnaître comme un leader dans son secteur d'activité dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Les organismes du secteur ICI (industries, commerces et institutions) qui atteignent les objectifs fixés par le programme obtiennent ainsi des attestations de niveau 1, 2 ou 3, comme ce fut le cas le 7 décembre 2010.

Actuellement en Mauricie, 12 établissements ont atteint le niveau 3 « Performance » du programme, 28 le niveau 2 « Mise en œuvre » et 45 le niveau 1 « engagement ». Il semble ainsi, qu'à l'heure actuelle, un faible pourcentage des établissements du secteur ICI y aient adhéré. Cela est sans doute attribuable au caractère volontariste du programme et au fait que peu d'incitatifs existent, outre la bonne publicité, pour créer un effet d'entraînement. Par ailleurs, étant donné la place de plus en plus grande que prend l'environnement dans notre société, on peut penser que certains incitatifs deviendront de plus en plus intéressants (ou contraignants) pour les établissements dans les années à venir.

Dans l'espoir de rendre la région plus dynamique en matière de gestion des matières résiduelles, j'aimerais inviter les établissements du secteur ICI à se rendre sur le site Internet de RECYC-

QUÉBEC afin d'obtenir de plus amples informations sur le programme. Aussi, il faut savoir que le Conseil régional de l'environnement de la Mauricie (CRE-Mauricie) a un personnel compétent qui pourra vous aider dans cette tâche. Cela pourrait être un prétexte pour les établissements qui désirent prendre le virage vert à amorcer une démarche... car il faut bien débiter quelque part!